



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## apprentissage

Question écrite n° 36187

### Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social sur le système de formation professionnelle initiale instauré en Allemagne. Le taux de chômage des jeunes actifs en Allemagne est trois fois moins important que celui des jeunes actifs en France. Dans son rapport du mois de février 2013, le Centre d'analyse stratégique évoque le système allemand comme inspiration à la réflexion française en ce qui concerne le partage des responsabilités entre acteurs de l'apprentissage et l'importance de la valeur sociale accordée aux voies professionnelles. Le centre d'analyse stratégique propose de « renforcer l'accompagnement des apprentis pour le niveau IV (Bac pro, Brevet pro, Brevet de technicien) et le niveau V (CAP, BEPA), en diversifiant les modalités d'accompagnement par le recours au tutorat externe et aux démarches de qualité en apprentissage. Puis en expérimentant des tutorats bénévoles mobilisant d'anciens employés en retraite ». Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du ministre suite à cette proposition.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Véronique Louwagie](#)

**Circonscription :** Orne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36187

**Rubrique :** Formation professionnelle

**Ministère interrogé :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

**Ministère attributaire :** Travail

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [27 août 2013](#), page 8970

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)